



Un prestataire d'activités s'est manifesté afin d'occuper les sites fortifiés de Tournoux, Roche-la-Croix et Saint-Ours haut dans le but d'organiser des visites guidées et des activités pédagogiques en coordination avec le planning mis en place. La CCVUSP envisage de l'autoriser à occuper le domaine public en ce sens. Par cette publicité, la CCVUSP souhaite s'assurer de l'absence de toute manifestation d'intérêt concurrente.

Vous avez jusqu'au **15 janvier 2020** pour vous manifester. Le cas échéant, la CCVUSP choisira le ou les titulaires de l'occupation en fonction des disponibilités du planning, des qualifications des titulaires, de leur expérience dans des lieux similaires et de leurs connaissances sur le sujet.